Ecole d’arts plastiques Jean COLOMBE

Dessiner, peindre, modeler, sculpter… l’école municipale d’arts plastiques accueille les élèves souhaitant explorer et développer leur sensibilité artistique, aiguiser leur capacité créatrice en jouant avec les différentes techniques : dessin traditionnel, peinture, bande dessinée, graph, création en volume, croquis de modèle vivant, création contemporaine.

C’est un lieu d’initiation et de perfectionnement ouvert aux adultes, adolescents et enfants à partir du CP.

5 ateliers sont proposés

Ils sont encadrés par Emilie Vandecandelaere.

- **Pour les enfants de CP et CE1 :** le mercredi de 9h à 10h15
- **Pour les enfants de CE2, CM1 et CM2 :** le mercredi de 10h15 à 11h30
- **Pour les enfants de CM2 et collégiens :** le mercredi de 14h30 à 16h et le vendredi de 17h15 à 18h45
- **Pour les collégiens à partir de la 4ème les adultes :** le lundi de 18h à 20h
- **Pour les adultes :** le lundi de 10h à 12h

Contact

Ecole Municipale d’Arts Plastiques Jean COLOMBE
101 rue Jeanne d’Arc
(Entrée rue Emile Zola)

Tél : 02 48 57 01 62
emmm [dot] secretariat ville-mehun-sur-yevre [dot] fr (emmm[dot]secretariat[at]ville-mehun-sur-yevre[dot]fr)

rgba(255,255,255,1)

Informations

Téléchargez les documents d'inscription, règlement, horaires et tarifs de l'École d'Arts Plastiques dans la rubrique "Documents à télécharger - Pôle d'Enseignement Artistiques" de l'Espace Famille
rgba(255,255,255,1)
Voir aussi
Ecole de musique Olivier MESSIAEN
L’Harmonie municipale